

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -Semaine du 8 février au 14 février 2019

Tunisie

- Le chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a entamé mercredi 13 février 2019 une visite officielle de trois jours en France dans le cadre du 2ème Haut Conseil de Coopération franco-tunisien.
- La Tunisie fait à nouveau partie de la liste, mise à jour par la Commission européenne le 13 février 2019, des pays présentant des déficiences stratégiques dans le régime de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux.
- Selon l'Institut national de la statistique, si le taux de chômage global stagne au 4ème trimestre de l'année 2018 à 15,5% de la population active, il diminue chez les diplômés de l'enseignement supérieur.
- La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a maintenu la notation de la Tunisie à « C », soit un risque élevé.
- L'équipementier automobile Vernicolor ouvrira une nouvelle usine à El Fejja (Manouba) en septembre 2019.

Libye

- L'Armée Nationale de Libération (ANL) du maréchal Khalifa Haftar prend le contrôle du plus grand site pétrolier de Libye.
- Le Vice-Président du Conseil Présidentiel Ahmed Maiteeq a indiqué à la direction de la National Oil Company (NOC) qu'il convenait de maintenir, voire d'accroître, la production de pétrole.

TUNISIE

• Le chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a entamé mercredi 13 février 2019 une visite officielle de trois jours en France dans le cadre du 2ème Haut Conseil de Coopération franco-tunisien.

M. Youssef Chahed a démarré mercredi 13 février 2019 une visite officielle en France, dans le cadre du 2ème Haut Conseil de Coopération (HCC) franco-tunisien. M. Youssef Chahed est accompagné d'une délégation ministérielle composée de 9 ministres, dont le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Enseignement supérieur, le ministre de l'industrie et des Petites et moyennes entreprises, le ministre du Tourisme, et le ministre du Transport. MM. Youssef Chahed et Edouard Philippe présideront un conseil des ministres franco-tunisien en présence des 9 ministres tunisiens et de leurs homologues français. En outre, M. Youssef Chahed réalisera une série d'entretiens avec de hauts responsables français, dont le président du Sénat français, M. Gérard Larcher, le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Ferrand, et le président du Conseil constitutionnel, M. Laurent Fabius. Enfin, M. Youssef Chahed devrait conclure cette visite officielle par un entretien avec le Président de la République française, M. Emmanuel Macron. Jeudi 14 février 2019, cinq accords avaient été signés. Il s'agit de deux conventions de prêts avec l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant total de 103,3 M EUR pour soutenir le secteur de la santé en Tunisie (amélioration de l'accès aux soins des habitants de la région de Sidi Bouzid, appui au développement de la e-santé en Tunisie), auxquels s'ajoutent trois accords bilatéraux concernant la promotion et le développement de l'activité commerciale de transport routier international des personnes, l'appui au développement des territoires et à la santé, et la mise en œuvre du projet d'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM). Enfin, la signature de l'avenant à la convention entre les parties tunisienne et française relative à la conversion de dettes en projets de développement permet d'acter le transfert à l'AFD de la gestion des projets issus de la conversion de dettes (cas du projet d'un hôpital à Gafsa et de projets éducatifs). Pour rappel, le 1er HCC franco-tunisien s'était tenu à Tunis le 5 octobre 2017. Il faisait suite à l'accord signé en avril 2015 entre la France et la Tunisie à l'occasion du voyage officiel à Paris du Président de la République tunisienne M. Béji Caïd Essebsi. Le 1er HCC avait abouti à la signature de 11 accords de coopération et la promesse d'une enveloppe française de 92,3 M EUR à la Tunisie en guise de soutien aux réformes économiques et à la transition démocratique.

Par ailleurs, différents évènements se sont déroulés en marge du HCC. Ainsi, un Forum économique franco-tunisien s'est tenu vendredi 15 février 2019 au Sénat à Paris. Organisé par Business France et la Direction générale du Trésor, celui-ci a réuni plus de 400 acteurs économiques tunisiens et français. Ce forum fut l'occasion pour les parties prenantes d'échanger autour de six tables rondes thématiques et sectorielles. De plus, M. Youssef Chahed, lors d'une visite à la station F à Paris jeudi 14 février 2019, a annoncé l'ouverture prochaine d'un incubateur de *startup* en Tunisie, baptisé « Station T ». Enfin, après sa rencontre avec le Chef du gouvernement tunisien, le Premier Ministre français a, d'une part, rappelé l'objectif fixé par le Président de la République française M. Emmanuel Macron de doubler le stock d'IDE français en Tunisie sur la période de son quinquennat (mai 2017- mai 2022) et, d'autre part, annoncé que les étudiants tunisiens seront exonérés de la hausse des frais de scolarité des étudiants extraeuropéens sur le sol français.

• La Tunisie fait à nouveau partie de la liste, mise à jour par la Commission européenne le 13 février 2019, des pays présentant des déficiences stratégiques dans le régime de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux.

La Commission européenne a mis à jour mercredi 13 février 2019 <u>la liste de pays tiers dont les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont insuffisants</u>. La Tunisie figure à nouveau sur cette liste noire, qui regroupe désormais 23 pays (contre 16 pays précédemment). Il est important de noter que cette actualisation de la liste de l'UE ne remet pas en cause l'objectif d'une sortie de la Tunisie de la liste noire en juin 2019. Pour rappel, la Tunisie fait également partie de la liste des pays « sous surveillance » du Groupe d'action financière (GAFI), qui est l'instance normative dans ce domaine au niveau international. Pour sortir de cette liste en juin 2019¹, la Tunisie doit d'abord finaliser le plan d'action du GAFI.² La date

¹ La sortie de la Tunisie de la liste de l'UE interviendra peu de temps après celle du Gafi.

² Cf. les brèves du 25 au 31 janvier 2019.

limite pour cela était fixée initialement au 31 janvier 2019; la GAFI a accepté de la repousser compte tenu des avancées importantes obtenues récemment de la part des autorités tunisiennes. L'Union européenne se fondant sur les conclusions du GAFI pour établir sa liste, et les prochaines réunions plénières du GAFI (qui traiteront de l'éventualité d'une mission prochaine du GAFI en Tunisie, préalable à une sortie de liste) ne se déroulant que du 17 au 22 février 2019 à Paris, la Tunisie s'est retrouvée *de facto* dans la liste noire actualisée de l'UE. Les autorités tunisiennes demeurent très confiantes sur les évolutions à venir en la matière. Ainsi, M. Ridha Chalghoum, ministre des Finances, a assuré jeudi 14 février 2019 sur Mosaïque FM que « le retrait de la Tunisie de la liste noire sera fait en juin 2019. Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour y arriver ».

• Selon l'Institut national de la statistique, si le taux de chômage global stagne au 4ème trimestre de l'année 2018 à 15,5% de la population active, il diminue chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

L'INS a publié jeudi 14 février 2019 <u>les derniers chiffres du chômage en Tunisie</u>. Le taux de chômage s'élevait à 15,5% de la population active tunisienne (644 900 chômeurs) à l'issue du quatrième trimestre 2018 (T4 2018), soit le même taux qu'au T3 2018. Le taux de chômage est relativement stable en Tunisie depuis 2015. Par catégorie, le taux de chômage a diminué pour les diplômés de l'enseignement supérieur à 28,8% au T4 2018 (contre 29,7% au T3 2018), soit le taux le plus faible depuis le T2 2012. En revanche, on observe notamment une stabilisation du taux de chômage chez les jeunes à 33,4% au T4 2018 (soit le même taux qu'au T3 2018).

• La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a maintenu la notation de la Tunisie à « C », soit un risque élevé.

Dans sa nouvelle carte des évalutations pays pour janvier 2019, la Coface a décidé de maintenir la note du risque pays de la Tunisie à C, soit un risque « élevé » 3. Pour rappel, alors qu'elle était évaluée jusqu'alors à un niveau de risque « assez élevé » (soit une notation de B), la Coface avait dégradé d'un niveau la note de la Tunisie en avril 2018. La Coface juge dans son rapport sur la Tunisie que la croissance du PIB devrait continuer de s'accélérer en 2019 à +2,9% (après +2,6% en 2018), en partie grâce au « dynamisme de l'investissement public et privé », stimulée par la réforme du code des investissement de 2017 et par les nouvelles mesures en faveur des entreprises instaurées par la Loi de finances 2019 (principalement la baisse du taux d'imposition pour les sociétés de 25% à 13,5% dans certains secteurs). Ces meilleures perspectives économiques, accompagnées d'un élargissement de la base fiscale prévu dans la LF 2019, devraient engendrer un léger accroissement des recettes budgétaires, qui devrait permettre une baisse du déficit public (-4,5% du PIB en 2019 contre -5,1% en 2018). In fine, cela contiendrait la dette publique (de 72% du PIB en 2018 à 71,8% du PIB en 2019), dans une année électorale ou « les dépenses devraient être plus importantes que prévu ». Ce dernier point est central pour l'évaluation du risque pays selon la Coface, qui juge que la « situation politique est instable » et qu'elle nourrit « un climat d'incertitudes ». De plus, la consommation des ménages devrait rester atone en raison notamment d'une inflation restant élevée (de +7,8% en 2018 à +7,5% en moyenne annuelle en 2019) entretenue par les « pressions à la baisse » que devrait subir le dinar en 2019. Ces pressions auront aussi des conséquences négatives sur le poids de la dette externe, déjà très importante (le taux d'endettement extérieur approche 90% du PIB en 2018). D'une manière générale, la situation des comptes extérieurs demeure préoccupante, avec un déficit courant en baisse mais qui resterait conséquent (-8,6% en 2019 contre -9,6% en 2018). Cela continuera de faire pression sur les réserves de change, dont le niveau demeure faible (en dessous de 90 jours d'importations en 2018).

• L'équipementier automobile Vernicolor ouvrira une nouvelle usine à El Fejja (Manouba) en septembre 2019.

Selon l'Agence de presse Tunis Afrique Presse (TAP), l'équipementier automobile français Vernicolor, spécialisé dans la fabrication de composants plastiques, ouvrira une unité de production en septembre 2019 à El Fejja (gouvernorat de Manouba). Selon la même source, cette nouvelle usine, dont la création permettra de générer 600 emplois, nécessitera un investissement de 8 M EUR. En outre, l'Agence de presse tunisienne a indiqué que ce projet a été au centre d'une séance de travail tenue au siège du gouvernorat de Manouba, en présence de l'investisseur français et de plusieurs représentants de l'Etat tunisien.

LIBYE

• L'Armée Nationale de Libération (ANL) du maréchal Khalifa Haftar prend le contrôle du plus grand site pétrolier de Libye.

Lundi 11 février 2019, les troupes de l'Armée Nationale de Libération (ANL) du maréchal Khalifa Haftar ont prolongé leurs percées territoriales vers le Sud du pays en prenant le contrôle du site pétrolier de Sharara, au détriment des forces du Conseil Présidentiel. Il s'agit du plus grand site pétrolier de Libye. Le cas de force majeure, qui permet une exonération des responsabilités de la National Oil Company (NOC) en cas de non-respect des contrats de livraison décrété par la compagnie pétrolière nationale, n'a toujours pas été levé et ce en dépit des appels du Président de la Chambre des Représentants M. Aqilah Saleh. En conséquence, la production devrait demeurer suspendue.

• Le Vice-Président du Conseil Présidentiel Ahmed Maiteeq a indiqué à la direction de la National Oil Company (NOC) au'il convenait de maintenir, voire d'accroître, la production de pétrole.

Mardi 7 février 2019, M. Ahmed Maiteeq, Vice-Président du Conseil présidentiel, a rencontré les principaux dirigeants de la National Oil Company (NOC) afin d'échanger sur les difficultés rencontrées par la compagnie pétrolière nationale et sur l'état de ses finances pour le cours de l'année 2019. Au cours de cet entretien, M. Maiteeq a également insisté sur l'importance de maintenir le niveau de production actuel, voire de l'accroître. Pour rappel, i/ les revenus tirés de la rente pétrolière représentent environ 95% du budget de l'Etat libyen; ii/ en raison des troubles politiques et sécuritaires rencontrés, le pays continue à être exempté de mesures de réduction de production de la part de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP).

³ Il s'agit du 6ème niveau de risque sur une échelle de 8.